Agence de la Biomédecine et prescription PFMG2025

ECTS
3 crédits

Composante(s)
UFR de Médecine

Volume horaire
30h

Période de l'année
Semestre 1

Présentation

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Agence de la Biomédecine et prescription PFMG2025	Cours Magistral	20h
Agence de la Biomédecine et prescription PFMG2025	Travaux Dirigés	10h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 22 septembre 2025